

INFIRMIER - INFIRMIERE

QUEL EST LE METIER DE L'INFIRMIER ?

La profession d'infirmier est très diversifiée. L'infirmier peut exercer dans de multiples secteurs : dans les établissements de santé en médecine, chirurgie, urgences, psychiatrie, gériatrie, en médecine du travail, à l'éducation nationale, dans le secteur libéral et le domaine humanitaire... Ce métier allie des compétences théoriques et pratiques.

L'infirmier coordonne et dispense des soins de nature technique, relationnelle, éducative et préventive. Il réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade et surveille l'état clinique des patients. Il agit, soit à son initiative, soit sur prescription médicale.



Il participe à l'information, à l'accompagnement du patient et de son entourage. Il rédige et met à jour le dossier du malade. Il encadre une équipe d'aides-soignants et travaille en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire : médecins, chirurgiens, anesthésistes, kinésithérapeutes, manipulateurs en électroradiologie médicale, diététiciens.... Il transmet par écrit et par oral les informations relatives aux patients pour garantir le suivi des malades dans les meilleures conditions.

AVEC QUELLE FORMATION ?

-Le BAC, des équivalents du BAC, ou une expérience professionnelle sont indispensables pour se présenter aux épreuves de sélection.

Les conditions d'inscription :

- *Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection*
- *Justifier:*
 - *du **baccalauréat** ou d'un titre admis en dispense, ou de la réussite à un examen spécial d'entrée à l'Université ;*
 - *ou d'un **diplôme étranger** d'infirmier en soins généraux ;*

- ou d'une **expérience professionnelle** d'au moins trois ans en tant qu'aide soignant ou auxiliaire de puériculture ou aide médico psychologique ;
- ou de la réussite aux épreuves de présélection pour les candidats non bacheliers dont la liste est établie par un jury régional de validation des acquis (une épreuve sur dossier, une épreuve de français) .

-Epreuves de sélection :

- deux épreuves d'**admissibilité** : une épreuve de culture générale à partir de textes, d'une durée de deux heures notée sur 20 points ; une épreuve de tests psychotechniques, d'une durée d'une heure trente notée sur 20 points. Pour être admissible, le candidat doit obtenir un total d'au moins 20 points sur 40, sans note éliminatoire (inférieure à 7/20).
- une épreuve d'**admission** qui consiste en un entretien, relatif à un thème sanitaire et social, visant à apprécier la motivation du candidat, d'une durée de trente minutes, noté sur 20. Pour être admis, le candidat doit obtenir une note Au moins égale à 10 sur 20.



-La formation dure 3 ans (37mois et demi). Il s'agit d'une formation en alternance, cours en Institut de Formation en Soins Infirmiers et stages dans des établissements de santé.

Dispenses

-Bénéficient d'une dispense de la première année d'études :

** Les titulaires d'un Diplôme d'Etat français de masseur-kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de pédicure-podologue ou de manipulateur en électroradiologie médicale ;*

** Les titulaires du diplôme d'assistant hospitalier des Hospices civils de Lyon ;*

** Les étudiants en médecine admis en seconde année de 2^{ème} cycle ;*

** Les élèves sages-femmes admises en seconde année.*

-Les épreuves du diplôme d'Etat sont : un travail de fin d'études et une épreuve de mise en situation professionnelle (évaluation de la prise en charge d'un groupe de malades).

-Le Diplôme d'Etat d'infirmier est obligatoire pour exercer, il est reconnu dans toute l'Union Européenne.

-Sont autorisés à se **présenter** au Diplôme d'Etat :

- les étudiants ayant obtenu la moyenne aux évaluations de la troisième année ;
- les sages femmes titulaires du diplôme d'Etat français et les personnes autorisées à exercer définitivement la profession d'infirmier en application du Code de la Santé Publique (par exemple, les ressortissants de la Communauté Européenne) et qui justifient d'une expérience professionnelle de deux ans, sous réserve d'effectuer un stage de deux semaines en soins infirmiers ;
- les docteurs en médecine, qui bénéficient d'une dispense totale d'enseignements théoriques, sous réserve d'effectuer un enseignement de deux semaines portant sur la démarche de soins et un stage de deux mois.

QUEL EXERCICE PROFESSIONNEL ?

-les activités de l'infirmier :

*accueil des malades et recueil des besoins, organisation et dispensation des soins, par ex :

-prise des constantes : tension artérielle, température, ...

-prélèvements sanguins

-préparation et distribution des médicaments

-injections, pansements

-préparation au bloc opératoire

-accompagnement des visites du médecin

-organisation de la sortie des patients...

*encadrement des stagiaires

*formation

*recherche en soins infirmiers etc...

-les conditions de travail :



L'infirmier travaille en équipe pluridisciplinaire. Les soins étant assurés 24h/24, les équipes sont réparties sur le matin, l'après-midi et la nuit avec un roulement (sur la base de 35h/semaine). L'infirmier assure un week-end sur 2 et des jours fériés.

-l'emploi :

L'intérêt, entre autre, de ce métier est la possibilité d'un exercice professionnel très varié dans des secteurs et établissements différents : milieu hospitalier, scolaire, entreprises, missions humanitaires... L'infirmier peut exercer en secteur libéral après une expérience en milieu hospitalier.

Compte tenu du vieillissement de la population les besoins en soins augmentent. Les infirmiers trouvent donc un emploi facilement notamment en Ile-de-France, dans tous les secteurs d'activité et dans tous les établissements de santé. La gériatrie et la psychiatrie sont des secteurs à fort recrutement.

QUELLE EVOLUTION PROFESSIONNELLE ?



Les infirmiers peuvent se spécialiser : puéricultrice, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste.

Il est possible d'accéder à un grade supérieur par la préparation de concours et la formation: cadre de santé (management des équipes de soins ou formateur dans un institut de formation en soins infirmiers) et directeur des soins (direction des soins dans un établissement de santé ou direction d'un centre de formation).

QUEL SALAIRE ?

A titre indicatif, dans le secteur public :

-1420€ net par mois en début de carrière

-2415€ net par mois en fin de carrière.

Diverses primes s'ajoutent pouvant augmenter le salaire mensuel net d'environ 300 €

Crédits photos : CRIPP / IFSI NANTERRE

L'autorisation de l'utilisation des photos doit être expressément accordée par le CRIPP et l'IFSI de Nanterre

LIEUX DE FORMATION EN ILE-DE-FRANCE

RAISON SOCIALE de l'établissement	Adresse de l'établissement	BP	Code Postal	Commune	Tél. standard	Fax	Mail	Site Internet
AP-HP								
Hôpital Ambroise Paré	9 ave Charles De Gaulle		92100	BOULOGNE	01 49 09 57 46	01 49 09 56 65	secretariat.aprifi@dfc.aphp.fr	
Hôpital Antoine Beclère	157 rue de la Porte de Trivaux		92141	CLAMART	01 45 37 45 12	01 45 37 49 59		
Hôpital Avicenne	2 rue Marcel Cachin		93000	BOBIGNY	01 48 95 57 61	01 48 95 57 63	avcifi@dfc.aphp.fr	http://formation.aphp.fr/ifi_avicenne
Hôpital Bichat et Lycée René Auffray (Clichy)	133 bd Ney		75018	PARIS	01 44 85 28 00	01 44 85 28 09	ifi1.bichat@bch.aphp.fr	
Hôpital Charles Foix	21 avenue de la République		94200	IVRY SUR SEINE	01 49 59 42 30	01 49 59 42 34		
Hôpital Cochin	8 avenue du Président Coty		75014	PARIS	01 43 27 74 86	01 43 27 72 51	secretariat.lrcifi@dfc.aphp.fr	
Hôpital Emile Roux	1 avenue de Verdun		94456	LIMEIL BREVANNES Cedex	01 45 95 80 87	01 45 95 83 46	secretariat.erxifi@dfc.aphp.fr	
Hôpital Henri Mondor	51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny		94000	CRETEIL	01 49 81 46 98	01 49 81 47 42	ifi_mondor@hmn.aphp.fr	
Hôpital Jean Verdier	2 rue A. Groussier		93140	BONDY	01 48 02 65 00	01 48 02 65 04	ifi.secretariatjvr@dfc.aphp.fr	
Hôpital Bicêtre	78 avenue du Général Leclerc		94275	LE KREMLIN BICETRE	01 45 21 24 79	01 45 21 24 77	secretariat.bctifi@dfc.aphp.fr	
Hôpital Louis Mourier	178 rue des Renouilliers		92700	COLOMBES	01 47 60 63 01	01 47 60 63 04		
Hôpital Paul Brousse	12 avenue Paul Vaillant Couturier		94804	VILLEJUIF Cedex	01 45 59 32 64	01 45 59 37 55		
GH Pitié - Salpêtrière	47 bd de l'Hôpital		75651	PARIS Cedex 13	01 42 16 07 16	01 45 83 29 38	ifi_salpe@psl.aphp.fr	
Hôpital Raymond Poincaré	104 bd Raymond Poincaré		92380	GARCHES	01 47 41 28 67	01 47 41 81 41	secretariat.rpcfifi@dfc.aphp.fr	
Hôpital Saint Antoine	184 rue du Fg Saint Antoine		75012	PARIS	01 49 28 27 10	01 43 43 53 94		
Hôpital Saint Louis	1 avenue Claude Vellefaux		75010	PARIS	01 42 49 99 71	01 42 49 91 47	secretariat.sls.ifi@dfc.aphp.fr	
Hôpital Tenon	2 rue des Balkans		75020	PARIS	01 43 79 92 00	01 43 79 89 97		
XXX								

RAISON SOCIALE de l'établissement	Adresse de l'établissement	BP	Code Postal	Commune	Tél. standard	Fax	Mail	Site Internet
75								
CH Sainte Anne	1 rue Cabanis		75014	PARIS	0145658836 / 37	01 45 65 85 57	ifsi@ch-sainte-anne.fr	
IFSI PARIS Saint JOSEPH	185 rue Raymond Losserand		75014	PARIS	01 44 12 35 23		sifsi@hpsj.fr	www.hpsj.fr
CRF Paris	98 rue Didot		75014	PARIS	0144435800 / 04			
IFSI - Lycée Rabelais	9 rue Francis de Croisset		75018	PARIS	01 53 09 13 08	01 53 09 13 13	ifsi.rabelais@ac-paris.fr	lyc-rabelais.scola.ac-paris.fr
Diaconesses	95 rue de Reuilly		75571	PARIS Cedex 12	01 43 41 41 41	01 43 41 41 42	ifsi@oidr.org	
77								
CH de Melun	1 rue de la Fontaine St Liesne		77000	MELUN				
CH de Meaux	17 rue Guillaume Briçonnet		7710	MEAUX	01 64 35 21 50	01 64 35 21 51	ifsi@ch-meaux.fr	
CH de Fontainebleau	55 Bd Joffre		77305	FONTAINEBLEAU Cedex	01 60 74 10 29	01 60 74 13 89	ifsi@ch-fontainebleau.fr	
CH de Provins	Route de Chalante	BP 212	77488	PROVINS Cedex	01 64 60 40 80			
CH de Coulommiers	Avenue Victor Hugo		77527	COULOMMIERS Cedex	01 64 65 73 11	01 64 65 73 12	ifsi@ch-coulommiers.fr	site du C.H. De Coulommiers
CH de Lagny Marne la Vallée	Pôle Val d'Europe - 8 cours du Danube		77700	SERRIS	01 60 95 78 67 01 60 95 78 68	01 60 95 78 69	secrifsi@ch-lagny77.fr	
CH Montereau	1 bis rue Victor Hugo		77875	MONTEREAU Cedex	01 64 31 64 26	01 64 31 64 26	ifsi@ch-montereau.fr	www.ch-montereau.fr
78								
CH de Versailles	25 Bd St Antoine		78000	VERSAILLES	01 39 63 93 38			
CH Poissy St germain sur 2 sites	20 rue Armagis (1ère et 2ème Année) 10 rue du Champ Gaillard (3ème Année et Formation AS)		78100 78300	ST GERMAIN EN LAYE POISSY	01 39 27 42 91 01 39 27 50 28 ou 51 02	01 39 27 42 92 01 39 27 44 92	ifsipsg@chi-poissy-st-germain.fr	www.chi-poissy-st-germain.fr
CH de Mantes la Jolie CRF	11 Bd Sully		78200	MANTES LA JOLIE	01 30 33 59 49	01 30 33 30 10	ifsi.manteslajolie@wanadoo.fr	www.croix-rouge.fr
CH Meulan les Mureaux	1 rue du Fort		78250	MEULAN - LES MUREAUX	01 30 91 85 38	01 30 91 84 12	secretariat.poleformation@chimm.fr	www.chimm.fr

RAISON SOCIALE de l'établissement	Adresse de l'établissement	BP	Code Postal	Commune	Tél. standard	Fax	Mail	Site Internet
MGEN Institut Marcel Rivière	Ave de Montfort la Verrière		78321	LE MESNIL ST DENIS Cedex				
CH de Rambouillet	Bâtiment 20, 5-7, rue Pierre et Marie Curie		78514	RAMBOUILLET Cedex	01 34 83 77 01			
91								
CH Sud Francilien	59 Bd Henri Dunant	BP 85	91106	CORBEIL Cedex	01 69 22 84 00	01 69 22 84 35	ifsi@ch-sud-francilien.fr	www.ifsi-sudfrancilien.com
EPS Barthélémy Durand d'Etampes	avenue du 8 mai 1945	BP69	91152	ETAMPES Cedex	0169925271/ 72/73	01 69 92 52 40	ifsi@eps-etampes.fr	
CH Longjumeau	8 bis rue Maurice		91160	LONGJUMEAU	01 64 54 32 89		lfsi.secretariat@ch-longjumeau.fr	
CH Perray Vaucluse	IFSI de l'EPS		91360	EPINAY SUR ORGE				
CH d'Orsay	Domaine du Grand Mesnil		91440	BURES sur YVETTE				
92								
CH Nanterre	14 rue des Sorins		92000	NANTERRE	01 49 03 41 70	01 49 03 42 03	secretariat-ifsi@ch-nanterre.fr	http://ifsinanterre.free.fr
CH Foch	11 rue Guillaume Lenoir		92150	SURESNES	01 46 25 21 82			
Notre Dame du Prepétuel Secours	4 rue Kléber		92300	LEVALLOIS PERRET				
CH Stell	23 ave Paul Doumer		92500	RUEIL MALMAISON				
93								
Croix Saint Simon	81-83 rue Michelet		93100	MONTREUIL	01 41 58 56 70	01 41 58 56 99	ifsi@croix-saint-simon.org	
CH Delafontaine	2 rue Delafontaine		93205	SAINT DENIS Cedex	01 42 35 60 31			
Louise Couvé	44-53 rue de la Commune de Paris		93300	AUBERVILLIERS	01 48 11 26 86		ifsi@couve.fr	http://cflc.club.fr
Théodore Simon	3 ave Jean Jaurès		93331	NEUILLY SUR MARNE Cédex	01 49 44 36 00	01 49 44 36 01	administration@ifits.fr	www.ifits.fr

RAISON SOCIALE de l'établissement	Adresse de l'établissement	BP	Code Postal	Commune	Tél. standard	Fax	Mail	Site Internet
CH Ville Evrard	202 ave Jean-Jaurès		93330	NEUILLY SUR MARNE	01 43 09 31 27	01 43 09 33 61	l.fernandes@ns.eps-ville-evrard.fr	www.eps-ville-evrard.fr
CH d'Aulnay-sous-Bois	IFSI du CHI Robert BALANGER		93602	AULNAY SOUS BOIS	0149367109/10	01 49 36 72 39	secret.ifs@ch-aulnay.fr	www.ch-aulnay.fr
94								
CH de Villeneuve Saint Georges	40 Allée de la Source		94195	VILLENEUVE SAINT GEORGES	01 43 86 23 73			http://www.chiv.fr/
IFSI JB Pussin Les hôpitaux de St Maurice	12-14 rue du Val d'Osne		94410	SAINT MAURICE	01.43.96.60.59.		ifs@hopitaux-st-maurice.fr	http://www.hopital-esquirol.fr/siteEsq1/ifs.htm
CH Les Murets	17 rue du Général Leclerc		94510	LA QUEUE EN BRIE	0145937197 / 52			
EPS Paul Guiraud	54 ave de la République		94806	VILLEJUIF Cedex				
95								
CH d'Argenteuil	69 rue du Lt Colonel Prudhon		95107	ARGENTEUIL	01 34 23 27 01			
Fondation Chaptal	19 rue Jean Lurçat		95200	SARCELLES	01 39 90 58 45	01 39 94 83 74	fondation@fondation-chaptal.fr	www.fondationleoneichaptal.fr
CH de Beaumont-sur-Oise	Route de Noisy		95260	BEAUMONT SUR OISE	01 30 28 36 38			
CH de Pontoise	3 bis ave de l'Ile-de-France	BP 79	95300	PONTOISE	01 30 75 43 43			
CH Gonesse	25 rue Pierre de Theilley	BP 30071	95503	GONESSE CEDEX	0134 53 20 27	01 34 53 27 26	ifs@ch-gonesse.fr	www.ch-gonesse.fr
CH Simone Veil	25 rue Dr Roux		95602	EAUBONNE	01 34 06 60 27			
CH Roger Prévot	52 rue de Paris		95570	MOISELLES				